

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 678

présenté par

M. Dombreval, M. Marilossian, M. Mis, Mme Provendier, Mme Meynier-Millefert,
Mme Panonacle, Mme Le Feur, Mme Vanceunebrock, M. Templier, Mme Cazarian et Mme Sylla

ARTICLE 65

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« , le plan agroécologie, la stratégie européenne de la fourche à la fourchette et la stratégie bien-être animal. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à intégrer aux stratégies listées par cet article, d'autres plans et objectifs en lien avec le développement et la promotion de l'agroécologie que sont le Plan Agroécologie de 2014, la Stratégie Bien être animale de 2016 (la nouvelle étant en cours d'élaboration) ou encore la Stratégie européenne de la Fourche à la fourchette de 2020.